



## Service des Infrastructures

# Demande de permis pour l'utilisation du domaine public communal

**Pour l'utilisation de ce document, veuillez, au préalable, le télécharger sur votre poste, le remplir, l'enregistrer et l'envoyer à cette adresse : [infrastructure@b-e-l.ch](mailto:infrastructure@b-e-l.ch)**

### Coordonnées du demandeur

Raison sociale :

Nom, prénom, email :

Adresse, n° tél. :

NPA et Localité :

Contremaître : nom, tél. :

### Description

Fouille  Dépôt de benne  Échafaudage  Installation de chantier

Autre :

### Localisation, description

N°, rue, parcelle n° :

Description des travaux :

Dates travaux, début :  Fin:  Durée, yc jours fériés :

Surface nécessaire, m<sup>2</sup> :  Nombre de benne :

Demande de fermeture de route ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Perturbation de la circulation des piétons ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Perturbation de la circulation des véhicules ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Demande d'utilisation de places de stationnement ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Demande de location de signalétique ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Marquage au sol endommagé par les travaux ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

### Tarification

Fouille :	CHF 12.- par jour et par m <sup>2</sup> .	Minimum CHF 100.-
Dépôt de benne :	CHF 10.- par benne et par jour.	Minimum CHF 30.-
Échafaudage :	CHF 0.50 par m <sup>2</sup> et par jour.	Minimum CHF 100.-
Utilisation du DP :	CHF 0.50 par m <sup>2</sup> et par jour.	Minimum CHF 100.-

**Adresse pour la facturation : idem que celle du demandeur**

### Conditions générales

- Le présent formulaire dûment rempli doit être envoyé 5 jours ouvrables avant le début des travaux pour décision de l'Autorité.
- Un plan de situation indiquant l'emplacement du chantier sera impérativement annexé à la présente demande par le requérant. Ce document peut être réalisé à partir du site [www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch).

Votre demande est à transmettre au service des infrastructures

En cas de nécessité, la Commune prendra contact avec-vous par téléphone.

Date :

Annexes : Plan de situation  Autorisation de l'APOL en cas d'interruption de circuler